Dictionnaire	des variables	de l'outil conre	onriétés en	Occitanie

Libellé	fic	thier source			
Identification de la copropriété		aner source	Flabilitá	Domaine de valeurs ou exemples	Définition et Règle
Carte de situation		FF		GPS: 43.291436,	zoom sur les 300 mètres de périmètre autour de la copropriété
		.:		3.448521	
Département		FF			Libellé département
EPCI		DGCI			Référentiel ECPI de la Direction générale des collectivités locales au 1er janvier 2018
F					
Commune		DGCL			Libellé commune dans le référentiel "commune" de la DGCL au 1er janvier 2018
					Un IRIS est une brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambigüté et stables dans
Iris		INSEE			le temps. Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS.
					Référentiel INS du l'INSES au 1er janvier 2016. Nom d'usage renseigné lors de l'immatriculation au RNIC. Le nom d'usage n'est pas un nom unique,
Nom d'usage de la copropriété	RNIC				Nom d'usage renseigné lors de l'immatriculation au BNIC. Le nom d'usage n'est pas un nom unique, plusieurs copropriétés peuvent avoir le même nom d'usage. 50 caractères alphanumériques maxistrum Par défaur, l'adresse de la parcelle de référence de la copropriété est issue de la table des parcelles des FF,
Adresse de référence	RNIC	FF			Par défaut, l'adresse de la parcelle de référence de la copropriété est isssue de la table des parcelles des FF, elle se présente ainsi : le numéro de la voie, indice de répétition, nature de la voie (rue, chemin, etc), initialé de la voie.
Adresse de reference	RIVIC	**			intitute de la vose. En absence de jointure entre FF et RNIC, on prend l'adresse est issue du RNIC – 1ère adresse figurant au réclament de contocrété.
Numéro d'immatriculation	RNIC				Numéro attribué lors de l'immatriculation initiale au RNIC
Source principale (RNIC ou FF)	RNIC	FF			Permet de savoir si la copropriété est identifiée dans le RNIC, les FF ou dans les sources de données. Identifiant des parcelles formant l'unité foncière de la copropriété (A VERIFIER)
IdTup Infos structure du bâti		FF			"Identifiant de l'entité (idpar, idpdimp ou iduf)"
					Nombre de bâtiments dans la copropriété (issue de la table des TUP)
Nb bâtiments		FF			Attention cette variable des FF (dnubat) intègre les différentes entrées d'un immeuble. Par conséquent, si un immeuble a deux entrées il y aura deux bâtiments dans les Fichiers fonciers.
					Par défaut, le nombre de lots est issu de la variable nombre de locaux dans la table des locaux des FF. un
Nombre de lots	RNIC	FF			local est soit une maison, un appartement, une dépendance, un local commercial ou industriel. Un local contient la partie liée à l'habitation, avec les dépendances (cave, garage), la partie liée à l'activité professionnelle.
					provessionnesse. Sinon, le nombre de lots est issu du RNIC
					Par défaut, le nombre de lots d'habitation est issu de la variable nombre de locaux dans la table des locaux des FF, un local d'habitation est soit une maison, un appartement.
Nombre de lots d'habitation	RNIC	FF			
					Sinon, le nombre de lots est issu du RNIC – il s'agit alors des lots à usage total ou partiel d'habitation, ainsi que les lots à usage mixte, incluant de l'habitation et une autre activité (par exemple habitation et professior libérale).
Taux de lot d'habitation	RNIC	FF	calculé		Numérateur = Nombre de locaux d'habitation ;
		·			Dénominateur = Nombre de lots Par défaut, la date de construction est issue de la table des parcelles de FF, 8 s'agit de l'année de construction du logement le plus ancien (jannatminh) OU Année de construction du logement le plus récent
Date de construction	RNIC	FF			(jannatmaxh) ?
	MIC				Sinon, la date de construction est issue du RNIC, de la variable période temporelle au cours de laquelle l'immeuble a été construit", (soit: Avant 1949, De 1949 à 1960, De 1961 à 1974, De 1975 à 1993, De 1994 à
 					2000, 0e 2001 è 2010. Acrès 2011. Non conquel
DPE par lgts - A					Le nombre de bătiments par valeur d'Étiquette énergie. La valeur d'étiquette énergie est établié dans le cadre d'un audit énergédique pour les copropriétés de plus de 50 lots et dont le permis de construire a été déposé avant le 30 juin 2001, ou dans les diagnostics de
DPE par lgts - B				A, B, C, D, E, F, G,	performance énergétique « collectif » pour les copropriétés munies d'une installation collective de chauffage
DPE par lgts - C DPE par lgts - D	RNIC			(ND) non déterminé, (vide) = non renseigné	ou de refroidissement Pour chaque valeur d'Etiquette énergie, il est demandé de renseigner le nombre de bâtiments concernés, le
DPE par lgts - E					terme « bătiment » désignant une construction immobilière autonome. Si aucun diagnostic n'a été réalisé, le nombre total de bătiments doit être reporté en face de la mention « non détermine.
DPE par lgts - F DPE par lgts - G					than were of ESE 2
Nb lgts T1		FF			
Nb lgts T2 Nb lgts T3		FF FF			La typologie des logements est issue de la table des locaux des FF Ce sont des pièces affectées exclusivement à l'habitation
Nb lgts T4		FF			
Nb lgts T5 et + Nombre de lots de stationnement	RNIC	FF	- 	.	Tout type de stationnement : aérien ou protégé y compris garages
					Cet indicateur est issu de l'article 324 Q du Code Général des Impôts
				0 = indéterminé 1 = bon	Cet indicateur s'appuie sur un coefficient d'entretien conformément à un barème en six classes:
Qualité du bâti, classement cadastral		FF		2 = assez bon	 - Bon- Construction n'ayant besoin d'aucune réparation - Assez bon - Construction n'ayant besoin que de petites réparations
				3 = passable 4 = médiocre	 Passable - Construction présentant, malgré un entretien régulier, des défauts permanents dus à la vétusté, sans que œux-d compromettent les conditions élémentaires d'habitabilité. Médicore - Construction ayant besoin de réparations d'une certaine importance, encore que localisées
				5 = mauvais	- Mauvais - Construction ayant besoin de grosses réparations dans toutes ses parties
				Individuel.	Chauffage individuel : Le système de chauffage individuel dessert de manière individuelle chaque logement.
Type de chauffage	RNIC			Collectif	Chauffage collectif : une ou plusieurs chaudières ou pompes à chaleur produisent de la chaleur pour l'ensemble des logements d'un ou plusieurs immeubles
L				Mixte	Chauffage mixte : chauffage collectif avec régulation individuelle
					Une installation de chauffage urbain est constituée d'une chaufferie de grande taile et d'un réseau de canalisations distribuant un fluide caloriporteur, généralement de l'eau, jusqu'aux radiateurs des logements
Pour un chauffage collectif (partiel ou total)	RNIC			Oui/Non	desservis. Des sous-stations équipées de compteurs assurent le transfert dans les immeubles. Concrètement, un logement chauffé par un réseau de challeur est équipé de radiabeurs, mais d'aucune chaudière. Les rédiateurs sont aimmentés par le réseau d'eux chaude de la ville.
: ce chauffage est-il urbain ? (oui / non)					Chauffage collectif partiel/individuel : une partie de la copropriété est alimenté en chauffage collectif et
				Choix entre	l'autre partie en chauffage individuel
				Bois de chauffage, Gaz naturel,	Un chauffage collectif non urbain est constitué d'une ou plusieurs chaudières ou pompes à chaleur
Pour un chauffage collectif (partiel ou total) non urbain					
	RNIC			Gaz propane, Butane,	produissent de la chaleur pour l'ensemble des logements d'un ou plusieurs immeubles Ces catégories sont mentionnées à l'annexe 3 de l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de
: energie utilisée	RNIC			Gaz propane, Butane, Fioul domestique, Charbon,	Cos catégories sont mentionnées à l'anneue 3 de l'arrêté du 15 septembre 2005 relatif au diagnostic de per formance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine Chauffage collectif partiel(nideviduel : une partie de la copropriédé est alimenté en chauffage collectif et
: energie utilisée				Butane, Floul domestique, Charbon, Electricité	
: energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété	RNIC			Butane, Floul domestique, Charbon, Electricité	Cos catégories sont mentionnées à l'anneue 3 de l'arrêté du 15 septembre 2005 relatif au diagnostic de per formance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine Chauffage collectif partiel(nideviduel : une partie de la copropriédé est alimenté en chauffage collectif et
: energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété				Butane, Floul domestique, Charbon, Electricité	Ces adapties som membronies à l'amons à de l'arribé à 15 superior 2006 rivett la subspacies de précinement évergines pour la siblement existent proposa à la vierne évergine proposa à la vierne évergines à l'avent en despondaire professiones de l'arribé de l'arribé de l'arribé de la consequence del la consequence del la consequence de la consequence del la consequence de la consequence
: energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété		FF		Butane, Floul domestique, Charbon, Electricité	Ces calignosis sont mentionnées à l'invense à de l'invelé de 51 superimère 2006 rivuitil su disposacis de performancé enégles pour les bibliemes écutions proposés à la vente moi ranne relospositaires proframancé enégles pour les bibliemes écutions proposés à la vente des ranne relospositaires Chauflage collectif partici (méndicule) cure partie de la copropriété est almenté en chauffage collectif et l'autre partie en chauffage individuel
: energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété		FF		Butane, Floul domestique, Charbon, Electricité	Cas calignose sont mentionnées à l'amone à de l'incidé du 51 septembre 2006 result au alignosis de Casallage calciner participationne un apartie de la capacité de la capa
: energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété		FF		Butane, Floul domestique, Charbon, Electricité	Cas calignose sont mentionnels à l'invent à du l'invelté du 51 superime 2006 result à subgassic de Cassallant de la cassallant de l'acceptant de la cassallant de l'acceptant de la cassallant de l'acceptant de la cassallant de
: energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété		FF FF		Butane, Floul domestique, Charbon, Electricité	Ces adapties som membronies à l'inmes à de l'incidé à 5 superime 2006 rivillé au disposicé de préferencesé emplégate pau les Salments estates proposals à vante se l'income étingonissant profession de l'acceptable de l'acceptable est admené en charifique related et l'acceptable est des l'acceptable est admené en charifique related et l'acceptable est des l'acceptable est des l'acceptable est admené en charifique related et l'acceptable est des l'acceptable est l'acceptable est des l'acceptable est un nouvel indicateur issu des F72018 est disponible. Est considéée comme résidence secondaire un logement d'habitation posséde par un propriétaire physique, ni loué, ni vacant, et sont exclus les locaux qui ont connur écemente une mutation.
energie utilisée Nambre d'accenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires	RNIC	FF		Butane, Floul domestique, Charbon, Electricité	Ces adaptives som membronées à l'inventé de l'inverté de 31 septembre 2006 rivillé au diapsons de preferences évergénées paur les Salments extent proposals à vaires n'extra entéropréssant profession de la companyation de l
i energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de résidences secondaires	RNIC	FF FF	NO.	Butane, Floul domestique, Charbon, Electricité	Cas calignose sont mentionnels à l'inome à du l'inoté de 31 superime 2001 retail su alaquesce de Cascallège calciter participalectes i une partie de la coproprieté es atteners en chaffage collect et l'Accallège calciter participalectes i une partie de la coproprieté es atteners en chaffage collect et l'Accallège calciter participalecte de l'Accallège calciter et l'Accallège calciter participale calciter et l'Accallège calciter participale calciter et l'Accallège calciter et Est considérée comme résidence secondaire un logement d'habitation possédé par un propriétaire prépaise, ne l'oue, d'avacant, et sont exclus les locaux qui ont comunication et de l'accallège de l'adresse à laquelle le propriétaire reçoit sat baxe d'habitation, le logement est classé en tant que résidence principale. I'i l'arrises est différent, le logement sers classé en tant que résidence principale. I'i l'arrises est différent, le logement sers classé en tant que résidence principale. I'i l'arrises est différent, le logement sers classé en tant que résidence principale.
energie utilisée Nambre d'accenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires	RNIC	FF	. <mark></mark>	Butane, Floul domestique, Charbon, Charbon, Floure, Floure, Entier positif ou nui	Cas calignose sont mentionnels à l'increa à dat l'incrété du 51 superime 2006 result au alignosis. de Cascallage calciner participationnel une partre de la caproprieté et artinente en chariflage collecte et l'actualing calciner participationnel une partre de la caproprieté et artinente en chariflage collecte et l'actualing calciner participationnel de l'actualité de l'actualité production et l'actualité productionnel de l'actualité productionnel de l'actualité productionnel Est considérée commer échaisene secondaire un logement d'habitation possédé par un propriétaire physique, ni loud, n'avand, et sont exclus les locaux qui ont connu récemment une mutation. Parti, sur les locaux qui ortic participation expériment présent de l'actualité de l'actualité le propriétaire reçoit sa taxe d'habitation, le logement est classé en tant que résidence principals. l'indresse et différent, le logement sera classé en tant que résidence sécondaire. Mombre de locaux d'habitation vacant déquis plus de 2 anns. Nombre de locaux d'habitation vacant déquis plus de 2 anns.
energie utilisée Nambre d'acenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Sopolitée de logerments secants Sopolitée de logerments secants	RNIC	FF FF	. <mark></mark>	Butane, Floul domestique, Charbon, Charbon, Floure, Floure, Entier positif ou nui	Ces adaptios som mentionnées à l'insurés à de l'instité à si superimen 2006 result à autopapant de professionnée ingéniges par les silammes neuen proposals à veues met inno entropeitaine professionnée de l'institute
energie utilisée Nombre d'accerneurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants la company de la copropriété logements vacants de c. 2 ans. Nombre de logements vacants de c. 2 ans.	RNIC	FF FF	: <mark>=:::</mark>	Butane, Floul domestique, Charbon, Charbon, Floure, Floure, Entier positif ou nui	Con calegories som membronies à l'immes à de l'incide du Superime 2006 resulta du allegories de performance énergies para les Salmens cares proposals à vaires mêmbronies professiones de l'incident d
emergie utilisée Nombre d'accenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants (a copropriété de logements vacants de copropriété de la copropriét	RNIC	FF FF FF	calculé calculé	Butane, Floul domestique, Charbon, Charbon, Floure, Floure, Entier positif ou nui	Cas calagines som mentionnels à l'insure à da l'instité à s'à superime 2001 visual à su alaquots de performance émpliques par les Salmans examp propises à le verse retine entrepretation propries à l'extre propries de la calcul de l'acque propise à l'extre propries de la calcul de l'acque profise en charifique méndres en charifique en commercia de conscionation un loquement d'habitation possédé pur un propriétaire physique, ni loud, ni vacant, et sont exclus les locaux en comment une medation. Puis, sur les locaux résultants, s'il s'arresse du bien est égale à l'adresse à laquelle le propriétaire que métablistique, le logement et classé en tant que résidence secondaire se ses est différents, le logement est classé en tant que résidence secondaire. Nombre de locaux d'habitation vacant desses plus de 2 ans. Nombre de locaux d'habitation vacant desses plus de 3 ans. Nombre de locaux d'habitation vacant desses plus de 5 ans. Nombre de locaux d'habitation vacant despuis plus de 2 ans ; Dénominateur – Nombre de locaux d'habitation vacant depuis plus de 2 ans ;
i energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de l'ésidences secondaires Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants de « 2 avs. Nombre de logements vacants de « 5 avs. Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires	RNIC	FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Cas salignoss som memboneles à l'inome à dat l'inoté de 31 superime 2006 result la salignoss. de Cas callegross som memboneles à l'inome à dat l'inoté de 31 superime 2006 result la salignoss. de Changement de méthode de calcul en 2020, un nouvel indicateur issu des FF 2018 est disponible. Est considéré comme résidence secondaire un logement d'habitation possédé par un propriété physique, ni loud, «i vacant, et sont exclus les locaux qui ont comun récemment une mutation. Puis, sur les locaux erfulants, is l'adresse du blem est égale à l'adresse à laquelle le propriétaire reçoit sat bare d'habitation, le logement est classé en tant que résidence principales. I'i idresse est différent, le logement sers a classé en tant que résidence principales. I'i idresse est différent, le logement sers a classé en tant que résidence principales. I'i idresse est différent, le logement sers a classé en tant que résidence principales. I'i idresse est différent, le logement sers a classé en tant que résidence principales. I'i idresse est différent, le logement sers a classé en nant que résidence secondaire. Nombre de locaux d'habitation vacant depuis glus de 2 ans Numérateur = Nombre de focus d'habitation vacant and depuis glus de 5 ans Numérateur = Nombre de focus d'habitation vacant depuis glus de 2 ans ; Décennaisseur es de locaux d'habitation vacant depuis glus de 2 ans ; Décennaisseur prombre de locaux d'habitation vacant depuis glus de 2 ans ; Décennaisseur es locaux d'habitation cacque principales que la propriétaire le contracteur es locaux d'habitation que propriétaire se locaux d'habitation vacant depuis glus de 2 ans ; Décennaisseur es locaux d'habitation exception principales que l'administration vacant depuis glus de 2 ans ; Décennaisseur es locaux d'habitation exception principales que l'administration vacant depuis glus de 2 ans ; Décennaisseur es locaux d'habitation exception principales de l'administration vacant d'habitation vacant depuis glus de 2 ans ; Décennaisseur es locaux d'habita
i energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants de 2 avs. Nombre de logements vacants de 5 avs. Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de vacance de 2 ans au sein de la copropriété Nombre de progrétaires pocquants. Nombre de progrétaires pocquants.	RNIC	FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Cas calignose sont mentionnels à l'invent à du l'invelté du 5 su questione 2001 centif au aliquoise de Casculleg collette grantification au martine de la capaquinité de ainvent de mêtre de la capaquinité de la capa
energie utilisée Nombre d'accenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de l'ésidences secondaires Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants de 2 ans Nombre de logements vacants de 2 ans Nombre de logements vacant de 2 ans Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de vacance de +2 ans au sein de la copropriété Nombre de porpriétaires occupants	RNIC	FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Con calegories som membronies à l'invens à de l'invelé de 3 su specime 2001 visual su adappance de performance angeligate par les Simmes cancer proposals à vans me l'amme entrepolitant proposals de la consequence de l'amme entrepolitant proposals de la consequence de l'amme entrepolitant proposals de la consequence de la consequence de la chardige calcular en l'autre partie en chardige redirecte en l'autre partie en chardige redirecte en chardige redirecte en consequence en chardige redirecte en consequence en chardige redirecte en consequence
emergie utilisée Nambre d'acemeurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants de - 2 ans Nombre de logements vacants de - 5 ans Taux de Résidences secondaires Taux de avacance de - 2 ans au sein de la copropriété Nombre de orgrifisales occupants Nombre de propriétaires occupants Nombre de propriétaires Nombre de propriétaires Nombre de propriétaires Taux de propriétaires occupants	RNIC	FF FF FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Cos calignose som membroneles à l'inventé de 3 l'augmène 2001 result à calignosis de performance angelignose pur les Salames cales propries de su me son controller de propries de l'augmente 2001 resultat de l'augmente de l'aug
i energie utilisée Nombre d'accerneurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de résidences secondaires Nombre de l'égiments vacant de 2 avis Nombre de l'égiments de 2 avis Nombre de l'égiments vacant de 2 avis Nombre de l'égiments de 2 avis Nombre de l'	RNIC	FF FF FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Cas calignose sont mentionnels à l'annes à du l'arcide du 5 superime 2006 result à au algorance de Casculting collette précinéente un separte de lès caproprieté et artiment de n'outrige collette précinéente l'acculting collette précinéente et de l'acculting collette précinéente et de l'acculting collette précinéente et chariffage collette et l'acculting collette e
i energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de l'esidences secondaires Nombre de l'esidences secondaires Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants de « 2 ans Nombre de logements vacants de « 5 ans Taux de Résidences secondaires Taux de vacance de « 2 ans au sein de la copropriété Nombre de porpriétaires occupants Nombre de logeties de la copropriété	RNIC	FF FF FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Cas calignose automationales à l'anues à lor l'article à 15 appeniere 2006 reutil au disposice de Cascullege collette précinée des la capacité de la capacit
i energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants de 2 ans. Nombre de logements vacants de 5 ans. Taux de Résidences secondaires Taux de vacance de +2 ans au sein de la copropriété Nombre de porpriétaires occupants. Mombre de porpriétaires Taux de vacance de +2 ans au sein de la copropriété Nombre de propriétaires occupants de la copropriété Nombre de logements socalus de 1 acopropriété Nombre de logements socalus de 1 acopropriété Nombre de logements socalus de 1 acopropriété Nombre de logements socalus X Type de copropriété	RNIC	FF FF FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Cas salignoss unt mentioneles à l'anues à lar larielé à 15 appeniere 2005 until au adappaise de Casularge sollating principle appeniere de la capaquellé de al mineral de la capaquellé de la capaquellé de al mineral de la capaquellé de al mineral de la capaquellé de al mineral de la chaeffage collectif et l'active partie en chaeffage notinitée. Changement de méthode de calcul en 2020, un nouvel indicateur issu des FF2018 est disponible. Est considérée comme résidence secondaire un logement d'habitation possédé par un propriété physique, ni loud, vi vocant, et sont esclus les locaux qui ont comu récemment une mutation. Puis, sur les locaux résiluants, si Padresse du blen est égale à l'adresse à laquelle le propriétaire reçoit sa taxe d'habitation, le logement est classé en tant que résidence principles. I l'adresse set affiderent, le logement est classé en tant que résidence principles. I l'adresse de l'adresse la laquelle le propriétaire reçoit sa taxe d'habitation secant depuis plus de 2 ans . Nombre de locaux d'habitation secant depuis plus de 2 ans . Numérateur = Nombre de locaux d'habitation vacuant depuis plus de 2 ans ; Dénominateur = Nombre de locaux d'habitation secant depuis plus de 2 ans ; Dénominateur = Nombre de locaux d'habitation cocupés par le propriétaire ; Pombre de locaux d'habitation secant depuis plus de 2 ans ; Dénominateur = Nombre de locaux d'habitation cocupés par le propriétaire ; Dénominateur = Nombre de locaux d'habitation cocupés par le propriétaire ; Dénominateur = Nombre de locaux d'habitation cocupés par le propriétaire ; Copropriétés composées de plus de 50% de résidences secondaires
i energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants de 2 ans. Nombre de logements vacants de 5 ans. Taux de Résidences secondaires Taux de vacance de +2 ans au sein de la copropriété Nombre de porpriétaires occupants. Mombre de porpriétaires Taux de vacance de +2 ans au sein de la copropriété Nombre de propriétaires occupants de la copropriété Nombre de logements socalus de 1 acopropriété Nombre de logements socalus de 1 acopropriété Nombre de logements socalus de 1 acopropriété Nombre de logements socalus X Type de copropriété	RNIC	FF FF FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Consideration and membrane la Francis de Si superime 2006 retails au disposic de Consideration au General de Consideration au
i energie utilisée Nombre d'ascenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants de 2 ans. Nombre de logements vacants de 5 ans. Taux de Résidences secondaires Taux de vacance de +2 ans au sein de la copropriété Nombre de porpriétaires occupants. Mombre de porpriétaires Taux de vacance de +2 ans au sein de la copropriété Nombre de propriétaires occupants de la copropriété Nombre de logements socalus de 1 acopropriété Nombre de logements socalus de 1 acopropriété Nombre de logements socalus de 1 acopropriété Nombre de logements socalus X Type de copropriété	RNIC	FF FF FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Cas calignose sont membroniches 1 Promes 3 del Francis de Si superime 2006 resulta su alignosis de Cascaling collegar proficionales un separtire de la compresión de californica de Cascaling collegar proficionales un separtire de la compresión de californica de Cascaling collegar proficionales de Cascaling un opuse de Cascaling collegar proficionales de Cascaling collegar proficionales de Cascaling un opuse de Cascaling un opuse de Cascaling collegar proficionales de Cascaling un opus de Cascaling un op
i energie utilisée Nombre d'accerneurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants de 2 ans sources de logements vacants de 3 ans sources de 1 ans sources de	RNIC	FF FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Cas calignose sont mentionnels à l'invens à du l'invelsé à 15 superime 2006 results au alignosis. de Casultage calciner précificablent une partie de lès caproprieté et artiment au chaeffige collectif et l'invention de l'autorité de la caproprieté et artiment en chaeffige collectif et l'inventige et l'inventige collectif et l'inventige collectif et l'inventige et l'inventige et l'inventige collectif et l'inventige collectif et l'inventige
i energie utilisée Nombre d'accerneurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants de 2 ans sources de logements vacants de 3 ans sources de 1 ans sources de	RNIC	FF FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Coulting collect profit policy of the County
i energie utilisée Nombre d'accenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants de 2 avs. Nombre de logements vacants de 5 avs. Taux de Résidences secondaires Taux de propriétaires occupants Deputie de logements sociales Taux de propriétaires occupants de la copropriété Nombre de logements sociales Taux de propriétaires occupants de la copropriété Nombre de logements sociales Taux de propriétaires occupants de la copropriété Nombre de logements sociales Résidence de tourisme des ventes au sein de la copropriété Nombre de ventes de logements loss de 5 demières	RNIC	FF FF FF	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Consideration and membrane la Francis de Si superime 2006 retails au disposic de Consideration automotive la Consi
energie utilisée Nombre d'accerseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vezants. Nombre de logements vezants et 2 avs. Nombre de logements vezants et 2 avs. Nombre de logements vezants de 2 avs. Taux de Résidences secondaires Taux de sésidences secondaires Taux de propriétaires occupants Nombre de propriétaires occupants Nombre de propriétaires occupants Nombre de propriétaires occupants Nombre de logements sociaux Type de copropriété Copropriété tourissique Résidence de tourisme Les ventes au sein de la copropriété Les ventes au sein de la copropriété	FRIC	FF FF FF Conidif	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Cas calignose sont mentionates à l'anues à lat l'ancide du 5 de symmétre 2004 centif la calignosis. de Cascaling collabor particle des la respecta de la recoprolate cal anteres de notarifique collectif et l'accompanie de la cascalination de l'accompanie de la cascalination de l'accompanie de l'accompa
e mengie utilisée Nombre d'accerneurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Sombre de logements vazans Devent de logements vazans Devent de logements vazans Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Nombre de logements vazans de la copropriété Nombre de propriétaires occupants Nopolité de propriétaires occupants Nopolité de propriétaires occupants Nombre de logements sociaux Type de copropriété Copropriété touristique Résidence de tourisme Les ventes au sein de la copropriété Nombre de logements sociaux Type de copropriété Copropriété touristique	FRIC	FF FF FF Conidif	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Couldings own emeritorised is Timens 3 of Timetide is 15 superimens 2006 result to a subgrounce on Country Cou
e mengie utilisée Nombre de récidences principales Nombre de résidences principales Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants Taxx de Médidences secondaires Taxx de Médidences secondaires Taxx de propriétaires occupants Nombre de logements sociaux Type de copropriété Copropriété touristique Résidence de tourisme Les ventes au sein de la copropriété	FRIC	FF FF Consists	calculé calculé	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Counting collect profile dealer of the common to the collect of the collect profile and the collect of the collect profile and
i energie utilisée Nombre d'acemeurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacants Nombre de logements vacants de « 2 ans Nombre de logements vacants de « 2 ans Nombre de logements secondaires Taux de Médiences secondaires Taux de vacance de « 2 ans au sein de la copropriété Nombre de logements sociaux Type de copropriété Copropriété touristique Résidence de tourisme Les ventes au sein de la copropriété Les ventes au sein de la copropriété Les ventes au sein de la copropriété Nombre de ventes de logements lors de 5 demières années Prix médian au m²	FRIC	FF FF FF Constitution of the Constitution of t	calculate calculate calculate calculate calculate calculate	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Consideration some membroniches i Trimones à fair franché de 31 superimens 2006 resultar la subgession. de consciultar positiones principio designationes de l'accusarde positiones producedes de l'accusarde en la compressión de antimenta en chaeffage collected et l'Accusarde collectes producedes de l'accusarde et l'accus
i energie utilisée Nombre d'accenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Domitre de logaments sucants Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Nombre de logaments sucants de la copropriété Nombre de logaments sucants de la copropriété Nombre de logaments socaular se la copropriété Nombre de logaments socaular se la copropriété Nombre de logataires Taux de propriétaires occupants Domitre de logataires Priza de propriétaires occupants de la copropriété Nombre de logaments socaux Tippe de copropriété Copropriété touristique Résidence de tourisme Les ventes au sein de la copropriété Nombre de de ventes de logements lors de 5 demières années Prix médian au m² Evolution du prix médian au m² sur 5 demières années	FRIC	FF FF FF Constit DVF DVF DVF	calculate calculate calculate calculate calculate calculate	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Conscipence and membrooker's Transact Set Transide Sci Supersides 2006 retails as disposition of Conscience and
i energie utilisée Nombre d'accenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de l'égliences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de propriétaires occupants Nombre de propriétaires occupants Nombre de logements sociaux Type de copropriété Copropriété tourissique Résidence de tourisme Les ventes au sein de la copropriété Nombre de ventes de logements lors de 5 demières années Prix médian au m² Evolution du prix médian au m² sur 5 demières années Dynamique des ventes (ratio vente/ligt)	FRIC	FF FF FF Consist DVF DVF	calculate calcul	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Consideration and membrane la Francis de Si separativa 2001 central su aliquativa 2001 central su aliq
i energie utilisée Nombre d'accenseurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Domitre de l'églienness secondaires Domitre de l'églienness secondaires Domitre de l'églienness secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Taux de Résidences secondaires Nombre de l'églienness secondaires Taux de Résidences secondaires Nombre de locataires Taux de propriétaires occupants somme la copropriété Nombre de locataires Taux de propriétaires occupants de la copropriété Nombre de locataires Taux de propriétaires occupants de la copropriété Nombre de locataires Copropriété touristique Résidence de tourissique Résidence de tourisme Les ventes au sein de la copropriété Nombre de de ventes de logements lors de 5 demières années Prix médian au m² Evolution du prix médian au m² sur 5 d'emières années	FRIC	FF FF FF Consist DVF DVF	calculate calcul	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Consultations with membrane la Transida à 15 septimes 2005 resident als adjustants and format and adjustants and consultation
i energie utilisée Nombre d'acemeurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vecants Nombre de logements vecants de « 2 ans Nombre de logements sociales Taux de Production de « 2 ans au sein de la copropriété Nombre de logements sociales Taux de propriétaires occupants Voyentre les logements sociales Type de copropriété Copropriété touristique Ales ventes au sein de la copropriété Nombre de ventes de logements lors de 5 demières années Prix médian au m² Evolution du prix médian au m² sur 5 demières années Dynamique des ventes (ratio vente/ligt) Le zonage Anah	FRIC	FF FF FF Consist DVF DVF	calculate calcul	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Consideration some membronices is Traines 3 for Turitide as 15 separative 2006 ruritid as adjuspance de Conscillage colleger profineductur une questro de los copropriétés est ariments de noturflage colleger format de la copropriété est ariments de noturflage colleger format de la copropriété est ariments de noturflage colleger format de la copropriété est ariments de noturflage colleger format de la copropriété est ariments de noturflage colleger format de la copropriété est ariments de noturflage colleger format de la copropriété est ariments de noturflage colleger format de la copropriété est ariments de la copropriété est ariment que mutation. Paris, sur les locacies refultants, is l'adresse del bien est égale à l'adresse à laquelle le propriétaire reposit sa taxe d'habitation, le logement est classé en tant que résidence principales i l'adresse de lidrents, le logement est classé en tant que résidence principales i l'adresse de l'idrents, le logement est classé en tant que résidence principales i l'adresse de l'idrents, le logement est classé en tant que résidence principales i l'adresse de l'idrents, le logement est classé en tant que résidence principales i l'adresse de l'idrents, le logement est classé en tant que résidence secondaires : Nombre de locacie d'habitation vocant depuis plus de 2 ans ; Dénominateur = Nombre de locacie d'habitation coupés plus de 2 ans ; Dénominateur e l'idrents de locacie d'habitation occupiés par le propriétaire ; Dénominateur e l'Ambitation de locacie d'habitation coupés par le propriétaire ; Dénominateur e l'Ambitation de locacie d'habitation coupés par le propriétaire ; Dénominateur e l'Ambitation de l'idre d'habitation coupés par le propriétaire ; Dénominateur e l'Ambitation sont souris à la contribution économique territoria (ETT) ; avoit le bâtiment d'habitation coupés de partie de la colle se comporte qu'un seul papartement seules de l'a
emergie utilisée Nombre d'accerneurs dans la copropriété Occupation de la copropriété Occupation de la copropriété Nombre de résidences principales Nombre de résidences secondaires Nombre de logements vacains la copropriété de logements vacains la c. 2 ans. Nombre de logements vacains la c. 2 ans. Nombre de logements vacains de 2 ans. Nombre de propriétaires accupants Nombre de propriétaires accupants Nombre de logements sociaux Type de copropriété Copropriété touristique Les ventes au sein de la copropriété Nombre de ventes de logements lors de 5 demières années Prix médian au m² Evolution du prix médian au m² sur 5 demières années Dynamique des ventes (ratio vente/ligt)	FRIC	FF FF FF Consist DVF DVF	calculate calcul	Butane, Flood dementage, Electrical Electrical Electrical Enter positif ou nui	Consultations were membraned to Transis Sat Function in Statement 2005 centural to adaptions and consultation and consultatio

Les données sont très flables, exhaustives, et ne nécessitent pas d'être confrontées à des données terrains. Ces données sont par construction très flables, mais peuvent parfos présenter des décalages par rapport à une confrontation terrain (donnée déclaratives). Ces décalages peuvent être considérés comme non sianflictifs à une échelle communale. Ces données sont flables et utilisables mais peuvent ne pas être exhaustives ou bien présenter des limites d'utilisation.

Ces données peuvent présenter des soucis de réactualisation dans leurs modalités les plus fines. Elles peuvent cependant être utilisées grâce à des regroupements, ou des précautions particulières.

Ces données doivent être considérées comme indicatives et leur fiabilité comme incertaine. Les variables ne peuvent être à nouveau croisées avec d'autres données. Il n'est pas conseillé d'utiliser ces données.





r		
Opah - Pig		Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service pour favoriser les évelopopement d'un termitoire par la requilification de l'habitat privé ancien. C'est une démanche partenariale qui propose une ingénierie et des ades financhées de l'Annà. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitailsés, de copropriétés dégradées, d'adaption de logements pour les personnes âgées ou handicapées. Le Programme d'intérêt Général est défini à l'article L. 102-1 du code de l'urbainme, cet outil permet de garantir la mise en œuver de projet s'ouvrage, de travaux ou de protection présentant un caractère d'utilité publique, d'intérêt supérieur sur les règles locales d'urbainsme tout projet d'ouvrage, de travaux ou de protection présentant un caractère d'utilité publique, d'intérêt supérieur sur les règles locales d'urbainsme tout projet d'ouvrage, de travaux ou de protection présentant un caractère d'utilité publique. Données issues de l'infocentre de l'Anah le demire millésime de chaque type de zonage a été retenu. http:///infocentre ania, Jouv. //rinn/)
Thirofi/VOC/POPAC		Le dispositif de l'Anah appelé Thirori vise la réhabilitation lourde d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles aquis par expopriation ou à l'amiable. LAOC (Peille et Discretation des corporitéels est un outil de l'Anah de prévention, qui permet aux collectivités de mieux connaître leur parc de copropriétés et l'émentille les fagilises. Le POPAC (Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété de l'Anah) consiste à rétablir le bon fonctionnement d'une copropriété de l'Anah) consiste à rétablir le bon fonctionnement d'une copropriété de les premiers signes de fragilité, à renégacier les contrats, à sensibiliser les copropriétaires sur leurs droits et devois.
Les impayés		
Taux d'endettement (dettes/charges)	RNIC calculat	Numérateur = Montant des dettes fournisseurs, rémunérations et autres Dénominateur = Charges pour opérations courantes de l'exercice clos + Charges pour travaux et opérations exceptionnelles de l'exercice clos
Nombre de copropriétaires débiteurs de plus de 300 euros	RNIC	Nombre total de copropriétaires débiteurs de plus de 300 € vis-à-vis du syndicat de copropriétaires à la date de fin de l'exercice comptable clos
Type de syndic		
Type de syndic : bénévole / professionnel / non connu	RNIC	Le syndic de copropriété peut être professionnel ou non-professionnel, il est alors bénévole, prévu par l'article 17-1 de la loi du 10 juillet 1965.
Type de commune		
Commune touristique	Lione-écolaire au 22.11.2029 - 006 - https://entreprises.govu.fr	Les communes touristiques sont régles par les articles L.133-11 et L.133-12 du code du tourisme. Cette dénomination est délivrée par un arrêté préfectoral pris pour une durée de cinq ans. Pour celai, les communes cardidates doivent respecter trois critères : détenir un office de tourisme classé ; organiser des animations touristiques et disposer d'une capacité d'hébergement d'estinée à une population non permanente.
Commune loi littoral		Les communes dites "loi littoral" sont régies par la loi du 3 janvier 1986, cette loi pose des principes d'aménagement, de protection et de mise en valeur du littoral.
Commune loi montagne		Les communes dites" loi montagne" sont régies par la loi du 09 janvier 1985, cette loi contient des dispositions en vue de protéger les espaces, paysages et milieux les plus remarquables du patrimoine naturel et culturel montagnard.
Commune loi SRU		Les communes dites "loi SRU" sont régies par la loi du 13 décembre 2000, L'article 55 de cette loi impose à certaines communes de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel.
Bailleurs Sociaux (Affichage de données de Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)		Ce répertoire contient l'ensemble des logements des bailleurs sociaux au 1er janvier 2020, à l'exception des données des logements non conventionnés des SEM. Les règles de diffusion des données RPLS agrégées doivent impérativement être appliquées.